

Image not found or type unknown



## Bornages successifs de propriété

Par le hegarat benedicte, le 29/09/2017 à 13:29

Bonjour,

suite à un litige de voisinage, nous faisons réaliser une attestation de bornage par un géomètre qui a en sa possession deux document de bornage de notre terrain : l'un datant de 1997, l'autre de 1965. Les deux documents sont légèrement différents. J'aimerais savoir quelle est celui qui est juridiquement recevable, le plus récent ou le plus ancien?  
Merci par avance pour vos réponses